



Comptabilité des entreprises

## Pratique des normes IFRS

2 jours (14h00) | ★★★★★ 4,6/5 | CPTCPT-IFRS | Évaluation qualitative de fin de stage |  
Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Formations Compétences Métier > Comptabilité - Fiscalité - Gestion > Comptabilité des entreprises

Document mis à jour le 22/02/2024

### Objectifs de formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Expliquer les raisons de l'adoption des normes IFRS
- Décrire le processus d'adoption des normes IFRS
- Identifier les principales caractéristiques du cadre conceptuel des normes IFRS
- Analyser l'impact des normes IAS / IFRS sur les états financiers
- Comparer et contraster les normes IAS 1 et les normes IFRS
- Evaluer la définition des actifs selon les nouvelles normes IFRS
- Analyser la comptabilisation et l'amortissement des immobilisations incorporelles selon les normes IAS 38
- Discuter des approches de comptabilisation et d'amortissement des immobilisations corporelles selon les normes IAS 16 et IFRS 5
- Analyser la dépréciation des actifs selon la norme IAS 36
- Evaluer la comptabilisation et la valorisation des instruments financiers selon les normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 7.

### Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel\* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode\*\* démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

\* nous consulter pour la faisabilité en distanciel

\*\* ratio variable selon le cours suivi

## Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## Public concerné

Directeurs administratifs et financiers, responsables comptables et financiers ainsi que leurs collaborateurs, chefs comptables, comptables, contrôleurs de gestion et experts comptables.

## Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

# Programme

## 1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès

## 2) Pendant la formation

### Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux
- Emergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

### Cadre général et introduction des normes IFRS

- Pourquoi de nouvelles normes ?
- Processus d'adoption des normes
- Cadre conceptuel
- Incidence des normes IAS / IFRS

### Etats financiers en normes IAS / IFRS : IAS 1

#### Vers une nouvelle définition des actifs

#### Immobilisations incorporelles : IAS 38

- Définition d'une immobilisation incorporelle
- Amortissement des immobilisations incorporelles
- Frais de recherche et de développement

#### Immobilisations corporelles : IAS 16 et IFRS 5

- Définition et comptabilisation initiale
- Approche par composants
- Coûts ultérieurs
- Amortissement et modification du plan d'amortissement

- Evaluation ultérieure

### **Dépréciation d'actifs : IA 36**

- Objectifs de la norme
- Indices de perte de valeur
- Unités génératrices de trésorerie

### **Stocks : IAS 2**

- Détermination du coût d'entrée
- Méthode d'évaluation
- Valorisation à la clôture

### **Normes sur les passifs**

#### **Provisions pour risques et charges : IAS 37**

- Règles de constitution
- Actualisation des provisions à long terme

#### **Avantages du personnel : IAS 19**

- Classification et comptabilisation des avantages du personnel
- Evaluation des avantages postérieurs à l'emploi
- Comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi
- Traitement des écarts actuariels
- Impact de la réforme des retraites

#### **Instruments financiers : IAS 32, IAS 39 et IFRS 7**

- Définition des instruments financiers
- Classification des instruments financiers
- Comptabilisation initiale
- Valorisation à la clôture

#### **Impôts différés : IAS 12**

- Principes des impôts différés
- Méthode du report variable
- Reconnaissance des impôts différés actifs

#### **Précisions sur la juste valeur : IFRS 13**

#### **Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)**

- *Autodiagnostic*
- *Mises en situation basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires*
- *Exercices d'entraînement*
- *Atelier collectif : analyse de scénarii, mise en situation*
- *Brainstorming en sous-groupe*
- *Débriefing sur les comportements mis en oeuvre : analyse de pratique*
- *Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes*

#### **Synthèse de la session**

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises)
- Bilan oral et évaluation à chaud

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

## **Modalités d'évaluation des acquis**

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

## **Accessibilité de la formation**

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Les détails de l'accueil des personnes en situation de handicap sont consultables sur la page Accueil et Handicap.

## **Modalités et délais d'accès à la formation**

Les formations M2i sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.